

**Zeitschrift:** Revue historique vaudoise  
**Herausgeber:** Société vaudoise d'histoire et d'archéologie  
**Band:** 37 (1929)  
**Heft:** 3

**Quellentext:** Un acte d'origine (1757)  
**Autor:** Richard, Abraham

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## UN ACTE D'ORIGINE (1757)

---

Le document suivant montre avec quel soin et quelles précautions les autorités communales délivraient autrefois les actes d'origine à leurs ressortissants. On verra que la légalisation de la signature du secrétaire municipal était faite par le lieutenant baillival.

Nous remercions M. Roy, à Rolle, d'avoir mis ce document à la disposition de la *Revue Historique Vaudoise*.

Nous les Gouverneurs et Communiers du village de Premier Bailliage de Romainmôtier, au canton de Berne savoir faisons qu'étant assemblé ce jourd'hui 31 juillet 1757, il nous a été produit un Mandat du Magnifique puissant et très honôré Seigneur Baillif de la teneur suivante,

Nous Charles Gross Seigneur de Trevelin, ancien Chancelier Moderne Ballif de Romainmotier, A vous l'honorabile Commune de Premier Salut, Etant necessaire à Honnête Jean Benjamin feu Jean Pierre Roy de votre lieu d'avoir un Acte de son extraction et origine, de même que de ses mœurs et conduite, pendant son séjour au milieu de vous, Nous vous ordonnons de le lui expedier en deue forme et sans support, donné ce 30 juillet 1757.

En obéissance auquel mandat les sus dit ayant été mis en Connoissance et Considerant qu'acte de vérité ne doit être refuser a quiconque le requier, Nous attestons et déclarons tous unanimement de bonne fois et paroles de vérité que le dit Jean Benjamin Roy est natif du dit Premier et fils legitime defun Jean Pierre Roy, Consu en loyal mariage

avec honnorée Roze Poget tous les deux originaire de notre lieu, Ses Père et Mère gens de bien et d'honneur de bonne famille et reputation, et par aport au dit Jean Benjamin fils exposant nous déclarons tous en la forme que dessus que pendant qu'il a séjourné parmi nous il a vecu chre-tienemt et d'une manière fort convenable ayant temoignage de toute sa conduite des traits repondant à l'honnêteté sans avoir Comis aucune action reprochable qui du moins nous soit venuë à notice ou en Connoissance, priant le tout puissant de le vouloir bénir protégé et conduire dans tous les lieux ou luy plaira ladresser, le recommandant aussi à la faveur et assistance de toute bonne ame parmi lesquel il pourroit se renconter, sous offre de reciproque en pareil cas, C'est pour quoy le present acte luy a été accordé p<sup>r</sup> sen Servit ou de besoin lui sera comme contenant la vérité ainsi fait et passer en Conseil le susdit jour 31 juillet 1757, pour fois de quoy avons signé

Abraham Richard Secrétaire de la commune de Premier.

Jacob Boulaz le jeune gouverneur de la commune de Premier.

Nous Charles Gross Seigneur de Trevelin, Ancien Chancelier moderne Ballif de Romainmotier ; Certifions que Abram Richard qui a signé l'acte ci dessus, est Secrétaire de l'honorable comune de Premier dependante de notre Balliage, a la signature duquel en ditte qualité on doit ajouter foy en jugement et dehors. Donné sous notre Sceau et Signature de notre Secrétaire Ballival ce 3 aoust 1757.

Roland.

Le 18 octobre 1757 Le Conseil de Premier étant assemblé ayant été requis de la part du Sr Jean Benjamin Roy de Premier de luy inscrire au Pied de l'acte si dessus au cas

qui fut dans le dessin de Se Rétabli ché luy dcent le fait ayant passer en connoissance, la commune promet de le toujour Reconnoître et Recevoir avec tout les Siens Comme Membre et bourgecis de la ditte commune de Premier En se comportant comme Brave et honnette Gens ce que Jay Signe par ordre

Abraham Richard Secrétaire  
de la Commune de Premier

---

## BIBLIOGRAPHIES

---

### Histoire de Romainmôtier<sup>1</sup>.

C'est assurément à notre époque, une preuve de confiance et de courage pour une modeste Société de développement, de publier en un beau volume grand in-8° de 332 pages et orné de 26 illustrations, l'histoire de sa localité. La Société de développement de Romainmôtier, présidée par le très actif et entreprenant M. Eug. Rochaz, a eu ce courage et il faut l'en féliciter.

M. Maxime Reymond nous donne l'histoire de Romainmôtier dès l'origine du célèbre monastère, jusqu'à la fin de la Révolution vaudoise ; M. Arnold Bonard nous raconte la vie locale parfois très curieuse de 1798 à nos jours et M. Henri Chastellain nous décrit la fameuse église romane et ses phases constructives en homme qui en connaît tous les secrets.

Par son église qui mérite sa célébrité, par son château avec le curieux musée local, par ses constructions civiles intéressantes, par son site original, enfin, Romainmôtier devient de plus en plus un lieu de pèlerinage historique, architectural et artistique. Les fervents du passé et les nombreux pèlerins seront heureux de trouver dans ce beau volume de quoi satisfaire leur curiosité, ou de posséder un souvenir durable d'une excursion charmante mais toujours trop fugitive.

E. M.

<sup>1</sup> *Histoire de Romainmôtier*, publiée et éditée par le Comité de la Société de développement de Romainmôtier. Avec 26 gravures. Lausanne, Imprimeries Réunies. 1928.